

## « Aller au bout de la reconnaissance » des missions des ATSEM ?

### BANCO M. LE PRESIDENT !!!

Un article paru dans Localtis relatif à la scolarisation obligatoire des enfants dès l'âge de 3 ans rapporte des extraits de propos tenus par le président de la République. Celui-ci souhaiterait « aller plus loin » dans le renforcement du rôle des Atsem et aller « au bout de la reconnaissance » de nos collègues.

La Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé, en première ligne lors des mobilisations intersyndicales pour l'amélioration du cadre d'emplois, se tient prête à ouvrir les négociations. Comme nous le rappelions dans un communiqué qui faisait suite à l'examen des projets de décrets relatifs à ce cadre d'emplois : « le gouvernement a fait le minimum » pour les Atsem.

FO reste disposée à négocier pour obtenir une véritable reconnaissance des missions d'Atsem.

#### POUR :

- ✚ Un taux d'encadrement d'une Atsem par classe sur l'ensemble du temps scolaire,
- ✚ Une réelle revalorisation des grilles indiciaires et de la carrière,
- ✚ La reconnaissance de la pénibilité par le classement en catégorie active avec bonification d'ancienneté,
- ✚ Un véritable droit à la formation professionnelle sur le temps de travail,
- ✚ L'accès à la catégorie B par la promotion interne,
- ✚ La possibilité de reconversion pour les collègues victimes des conditions de travail pénibles et souhaitant poursuivre leur carrière.

FO sera curieuse de voir comment le gouvernement pourra revaloriser la carrière des Atsem alors même qu'il limite l'augmentation des dépenses de fonctionnement des 324 plus importantes collectivités à 1,2 % (inflation comprise).

**ATTENTION** : Force Ouvrière n'acceptera en aucun cas que le gouvernement prenne prétexte d'une revalorisation du cadre d'emplois pour imposer aux Atsem des missions actuellement dévolues aux Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) ou les substituer aux professeurs des écoles !!!

Leur qualification, l'évolution de leurs missions, la pénibilité de leur travail, justifient déjà pleinement la satisfaction des revendications portées par Force Ouvrière et les Atsem !!

Comme tous les agents publics, elles sont touchées par la politique du gouvernement en matière de destruction du service public au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques. C'est pourquoi, FO appelle les Atsem à se mobiliser avec les autres agents territoriaux lors de toutes les initiatives prises, au plan national ou local, dans la suite du 22 mars !!!

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 29 mars 2018